

Mardi 9 juin 2015

INVITATION PRESSE

Signature de la convention Contrat de ville 2015-2020

L'État, Châteauroux Métropole et leurs partenaires vont signer la nouvelle convention Contrat de Ville 2015-2020, qui concernera trois quartiers d'habitat social de l'Agglomération : Saint-Jean / Saint-Jacques, Beaulieu et Vaugirard / Saint-Christophe / Les Rocheforts.

Gil Avérous, Président de Châteauroux Métropole, et Alain Espinasse, Préfet de l'Indre, ainsi que les représentants des partenaires de la Politique de la ville (Conseil régional Centre-Val de Loire, Conseil départemental de l'Indre, Ville de Châteauroux, Ville de Déols, OPAC 36, Scalis, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Indre, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture, ErDF, La Poste, Pôle emploi, Éducation nationale, Agence régionale de santé et Caisse d'allocations familiales) vous convient à la signature de la convention du nouveau Contrat de ville 2015-2020.

Celle-ci se déroulera *vendredi 19 juin 2015 à 15h30, salle Barbara (quartier Beaulieu)*.

Ce nouveau Contrat de ville répond aux exigences de la loi du 21 février 2014, et vise à traiter des enjeux de cohésion sociale, de renouvellement urbain et de développement économique. Il prendra en compte trois dimensions transversales, l'égalité femmes / hommes, la jeunesse et la lutte contre les discriminations.

CONTACT PRESSE

Bernard Boisnier

bernard.boisnier@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 34 56

www.chateauroux-metropole.fr